

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

Ce qui va changer

À partir du 15 novembre 2021

Pour répondre aux enjeux environnementaux, une harmonisation de la collecte des déchets est en cours sur l'ensemble du territoire métropolitain.



➤ **Les ordures ménagères***
seront collectées
1 fois par semaine
(et non plus 2 fois
par semaine).



➤ **Les emballages et papiers recyclables***
seront collectés
1 semaine sur 2
(et non plus 1 fois
par semaine).

➤ **Les déchets des professionnels**** (commerces, entreprises, etc.) déjà collectés par Toulouse Métropole continueront à l'être mais selon **les mêmes tournées et fréquences que les ménages.**

* Ces changements de fréquence entraîneront une modification des jours de collecte.

**À noter

Les professionnels bénéficieront exclusivement des tournées de collecte des déchets ménagers en place sur la commune sous réserve que la présentation des déchets soit conforme au *Règlement du service public de gestion des déchets* (disponible sur le site toulouse-metropole.fr rubrique Missions > Déchets - Propreté).

Conditions à respecter pour que les déchets soient collectés par la Métropole :

- nature des déchets assimilable à celle des ménages (ordures ménagères et emballages et papiers recyclables uniquement) ;
- production de déchets (tous types confondus) inférieure à 10 m³ / semaine ;
- production de déchets recyclables inférieure à 1100 litres / semaine ;
- présentation et collecte des déchets en bordure de voie publique.

Pourquoi ces changements ?

Un service adapté aux besoins des habitants



Les coûts seront davantage maîtrisés grâce à l'optimisation des circuits de ramassage. En effet, avec le constat du faible taux de présentation des poubelles ou de leur faible remplissage lors des deux passages hebdomadaires, il est apparu nécessaire de revoir l'organisation de la collecte. En adaptant ce service, Toulouse Métropole répond aux besoins réels des habitants, qui continueront à voir l'intégralité de leurs déchets collectée.



Plus écologique

La réorganisation des circuits et des jours de collecte permet de réduire l'empreinte carbone : presque 2 fois moins de kilomètres parcourus, c'est moins de carburant consommé et moins de CO₂ émis dans l'atmosphère.



Jetons moins et trions plus !

Deux objectifs sont visés par la Métropole, en lien avec les objectifs nationaux : assurer un service de qualité auprès des usagers et préserver l'environnement, en améliorant la collecte sélective et en sensibilisant les usagers à la réduction des déchets à la source.

Mode d'emploi

Pour accompagner ce changement, plusieurs documents sont mis à votre disposition avant le démarrage de la collecte.

> Un aide-mémoire « Mémo tri » pour vous aider à réduire et à trier vos déchets.

> Un calendrier de collecte téléchargeable sur toulouse-metropole.fr (Missions > Déchets-Propreté > Les déchets dans votre commune) et mis à disposition à l'accueil de votre mairie.

> Résidents en habitat collectif : une affiche rappelant les règles à respecter en matière de présentation des déchets et d'entretien des bacs est à votre disposition auprès de votre bailleur ou syndic de copropriété.



À partir du 15 novembre 2021, vos nouveaux jours de collecte



› Ordures ménagères

en sacs bien fermés dans votre bac

1 collecte par semaine

Mardi matin

Rappel

Collectes effectuées à partir de 5h du matin.

Afin de limiter l'encombrement des trottoirs, il est nécessaire de sortir votre bac après 19h la veille de la collecte, et de le rentrer le plus tôt possible après le ramassage.

Si à l'usage, il s'avérait que la capacité de votre bac n'était pas adaptée à votre production de déchets, celui-ci pourrait être changé (pour un volume de bac adapté) en appelant le 0 800 201 440.



› Emballages et papiers recyclables

à déposer vidés, en vrac, sans sac, non-écrasés ni emboîtés dans le bac à couvercle jaune ou bleu (inutile de laver les emballages).

1 collecte toutes les 2 semaines

Jeudi matin (1^{ère} collecte le 25 novembre)



Pour simplifier le tri de chaque citoyen, la couleur jaune est généralisée pour les bacs de collecte sélective à l'échelle nationale. Le geste de tri sera ainsi facilité à la fois au domicile, sur le lieu de travail, dans la rue et en vacances.

Le couvercle bleu des bacs de collecte sélective va être changé par un couvercle jaune à l'occasion des opérations de remplacement ou de maintenance. Des bacs à couvercle bleu ou jaune vont donc co-exister dans une même commune.

Ce changement n'aura aucune incidence sur les modalités de collecte et les consignes de tri.

› Autres types de déchets

Consultez votre calendrier de collecte sur toulouse-metropole.fr, contactez le **0800 201 440** ou rendez-vous à l'accueil de votre mairie pour connaître les modalités de collecte dans votre commune.

Jours fériés

Les déchets (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, déchets verts) sont désormais collectés les jours fériés dans les conditions habituelles.

Les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, la collecte n'a pas lieu mais est rattrapée selon les modalités du calendrier de collecte de votre commune.

Bien gérer ses déchets

› Déchets verts

Véritables ressources pour votre jardin, vous pouvez les composter avec vos résidus de cuisine pour les transformer en fertilisant naturel ou les broyer pour les utiliser en paillis ou en mulch.



› Encombrants

Donnez une deuxième vie à vos encombrants !

- Lorsque vous achetez un appareil neuf, les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil, même en cas de vente à distance ;
- Pensez à la réparation de vos objets. Trouvez un réparateur sur reparateurs-occitanie.fr ;
- Revendez sur une brocante, un vide-grenier ou sur Internet !
- Donnez à une association locale ;
- Sinon, déposez vos encombrants en déchèteries (liste déchèteries proches de chez vous ci-dessous) ou renseignez-vous sur les modalités de collecte dans votre commune sur toulouse-metropole.fr.



› Verre

Le verre est recyclable à l'infini !

Pots, bocaux et bouteilles sont à déposer dans les nombreux recup'verre à votre disposition.



› Les déchèteries proches de chez vous

- Déchèterie de Cornebarrieu, 66 route d'Aussonne
- Déchèterie de Plaisance-du-Touch, Rue du Dr Charcot



Jours, horaires et conditions d'accès sur decoset.fr



Bon à savoir

Obtenez un composteur pour votre maison individuelle ou immeuble à prix subventionné et valorisez vos déchets de cuisine et de jardin. Réservation sur demarches.toulouse-metropole.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur cette pratique avant de vous lancer ? Consultez le guide du compostage facile et les tutos vidéos en ligne sur toulouse-metropole.fr (Missions > Déchets-Propreté > Compostage).



En savoir plus ?

› Au 0 800 201 440

(appel gratuit depuis en poste fixe)

› toulouse-metropole.fr

(rubrique : Missions > Déchets-propreté)

toulouse
métropole